

Commission Vie Étudiante

Jeudi 26 novembre 2015

Villeurbanne Gratte-Ciel

Présents : Aron GABOR, Laurence CURTIL, Emma CAULLIREAU, Michel MASSENZIO, Alexandre VIAL, Tom MASSON, Viken HITAYAN, Emile BEX, Lisa DONET, Béatrice DELEAU, Arthur PLANCHON, Romane FINET, Thomas GIRAUD, Alexandre ROSPARS

Excusés : Christophe VITON, Eric PEYROL, Didier RONZE, Yorick ODIN, Cathy ROSTAING, Yannick COURBON (représenté par Romane FINET), Amélie ALBON

Absents : Aurélia FARRUGIA, Emilie VEZZUTI, Agathe CLUNY, Damien CROZET, Valentin CALMELS, Fleuriane LEHMANN, Samuel MIGNOT, Joris COMBES, Victoria SIMONETTA, Raphaël DE BERNARDIS, Romane MACHABERT, Maxime LEGAT, Orann WEBER

Invités : Yann CLEU, Bryan GOUILLOUD

Demandes de subvention.

Un dossier a été transmis à la CVE :

Ce dossier est présenté par Bryan GOUILLOUD, 1^{er} Vice-Président du Magic BDE pour l'achat d'un nouveau système de sonorisation, d'une machine à barbe à papa et un groupe électrogène. Ce matériel serait disponible pour l'ensemble des associations étudiantes de l'IUT. Les objectifs sont multiples :

- Animation des campus lors des différents événements organisés par l'IUT (JES, JPO) ou les associations
- Avoir un système d'alimentation électrique autonome pour des manifestations ayant lieu en plein air.

Il est précisé que, pour le groupe électrogène, une demande auprès du responsable hygiène et sécurité de l'IUT a été formulée pour valider cet achat et préciser les conditions de stockage.

La demande de financement est pour un montant de 3317,78 €.

Bryan GOUILLOUD (porteur du projet) présente la demande.

Michel MASSENZIO précise que pour les événements se tenant sur les sites de l'IUT, des prises électriques seront installées dans la cours des cailloux (Doua) et sur dans la cours d'honneur/parking (Gratte-ciel). L'utilisation du groupe électrogène ne sera pas nécessaire (plus pratique et moins de risques).

L'achat du groupe reste souhaité par le BDE pour les événements en extérieur.

Pour ne pas risquer que le groupe électrogène compromette le financement de l'ensemble des demandes, il est décidé de les séparer.

Par ailleurs, la machine Barbe à Papa servant également à l'animation des événements organisés par l'IUT (JES-JPO), l'IUT financera la moitié de la machine (50% IUT – 50% subvention CVE).

En résumé les demandes la demande de subvention sera partagée en 2 demandes distinctes :

- Groupe électrogène
- Sono (100% subvention CVE) + Machine Barbe à papa (50% IUT – 50% subvention CVE).

Suite à la discussion, la demande de financement est pour un montant de 2997,84 € dont 403,92 € qui seront pris sur le budget l'IUT et 2593,92 € sur le budget de la CVE.

La demande est mise au vote.

AVIS FAVORABLE voté à l'unanimité.

Cette demande sera présentée au conseil d'IUT du 14 décembre.

Remarques :

- Les BDE pourront s'organiser afin de faire l'avance de trésorerie pour l'achat de la machine Barbe à papa. La machine pourra être utilisée dès les manifestations de janvier 2016 (JES)
- La sono pouvant également être utile au club musique, il sera consulté afin de vérifier la compatibilité pour le branchement des instruments.

Enquête diplômés DUT 2012 (Yann CLEU)

Chaque année une enquête des diplômés des IUT est réalisée 27 mois après l'obtention du DUT. Chaque IUT gère ses anciens diplômés, l'analyse des résultats est faite au niveau national mais avec des résultats globaux, par IUT et par département de chaque IUT.

Un courrier est envoyé à tous les diplômés les invitant à répondre à ce questionnaire. Il est peut-être rempli via internet, par courrier ou par téléphone.

L'IUT Lyon 1 a mis en place en février 2013 une plateforme téléphonique pour rappeler les non-répondants pour soit remplir avec eux le questionnaire ou les invitant à le faire depuis chez eux via internet. Une augmentation de 10% des répondants a été constatée.

Cette année cette opération va être reconduite et peut être étendue et les étudiants de l'IUT (environ 10) seront sollicités pour faire ces relances.

Yann CLEU correspondant pour l'IUT Lyon 1 pour cette enquête auprès du ministère résume :

- L'origine de l'enquête et ses objectifs,
- La méthodologie, les taux de retour
- Les grands items du questionnaire
- Les résultats de l'enquête des diplômés de l'année 2012

Les résultats seront très prochainement disponibles sur SPIRAL CONNECT.

Rapport d'activité BDE

Il est rappelé qu'un bonus aux élus des BDE est attribué au semestre 3 ou semestre 1. Pour cela un rapport d'activité doit être remis à M. PEYROL avant les vacances d'hiver (le vendredi 18 décembre). Deux modèles de rapport sont disponibles dans le module Commission Vie Étudiante sur SPIRAL CONNECT. Ce rapport d'activité doit contenir un rapport individuel de chaque membre du BDE, validé par le président et le vice-président du BDE. Tous ces rapports sont regroupés dans un document unique visé par tous les membres du BDE.

Les critères retenus pour le bonus sont :

- La qualité du rapport d'activité
- Les activités présentées
- L'assiduité des membres de la CVE aux conseils dans lesquels ils sont élus.

Il est rappelé que seul les membres élus des BDE sont éligibles au bonus vie étudiante et non les membres actifs. La liste des membres élus doit correspondre à celle définie dans les statuts de l'association.

Pour la Student Club le rapport doit être rédigé par le bureau sortant.

Elections des étudiants siégeant au conseil de l'IUT (Muriel LEBLANC)

L'élection des représentants usagers au conseil de l'IUT Lyon 1 aura lieu le **mardi 08 décembre 2015**.

Cinq sièges d'élus titulaires (et cinq sièges d'élus suppléants) sont à pourvoir.

Le mandat des nouveaux élus débutera le 16 décembre 2015 pour une durée de 2 ans.

Le dépôt des candidatures est obligatoire. Les dossiers pourront être déposés jusqu'au 27 novembre à 12h00, délai de rigueur (idéalement à l'intendance du site Doua mais possible aussi au secrétariat de direction de l'IUT Lyon 1)

Les candidatures seront considérées comme définitives, après validation par le Président de l'Université et elles seront affichées dans les locaux universitaires à compter du **Lundi 30 novembre 2015** et dans les bureaux de vote, le jour du scrutin.

Les bureaux de vote se tiendront aux lieux et horaires suivants :

- IUT site de Bourg-en-Bresse (Salle Demi-Lune), 9h -12h
- IUT site Gratte-ciel (Salle 06 – Bat. B), 8h30 -16h
- IUT site de la Doua (Salle du Conseil – Bat. 1), 8h30 -16h

Les résultats seront proclamés par le Président de l'Université le **vendredi 11 décembre 2015, au plus tard**.

Emma CAULLIREAU se rapproche de Muriel Leblanc pour voir s'il est envisageable d'indiquer un soutien de liste sur les bulletins.

Les directeurs de site feront une information pour favoriser le passage en amphi des BDE.

Point sécurité sur les sites

5 vigiles ont été mis à disposition de l'IUT par l'Université : 2 à Doua, 2 à Gratte-ciel, 1 à Bourg. La mission de ces vigiles est de faire appliquer les dispositions prises dans le cadre vigipirate : port du badge – contrôle d'accès – vérification des sacs (éventuelle).

Dans un premier temps les vigiles feront un rappel des dispositions vigipirate aux étudiants et personnels. Michel MASSENZIO rappelle que de mauvaises habitudes ont été prises afin de bloquer les portes en position ouvertes (à l'aide du verrou, de la double porte...) et que cela n'est pas acceptable. Par la suite, des sanctions seront prises en cas de non respect.

Charte « Soirée Etudiante responsable »

Emma CAULLIREAU présente la charte « soirée Etudiante Responsable ». Toutes les informations sont disponibles ici :

<http://www.fage.org/innovation-sociale/campagnes-prevention/soiree-etudiante-responsable/>

Points proposés par la CVE pour le prochain conseil d'IUT

Aucun point n'est proposé.